



Conférence Femise 2003

4, 5 et 6 décembre 2003, Marseille

Forum Euro-Méditerranéen des Instituts Economiques
www.femise.org

LES ENJEUX DU TEXTILE ET DE L'APRÈS TEXTILE POUR LES PSM

Jean Raphaël Chaponnière

CNRS, Centre d'Economie de l'Université de Paris Nord UMR 7115



Cette conférence a été réalisée avec le soutien financier de la Commission des Communautés Européennes. Les opinions exprimées dans les contributions n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas l'opinion officielle de la Commission.

This Conference was produced with financial support from the Commission of European Communities. The opinions expressed in the contributions are those of the authors only and do not necessarily reflect the opinions of the Commission of European Communities.

Institut de la Méditerranée



LES ENJEUX DU TEXTILE ET DE L'APRÈS TEXTILE POUR LES PSM

Jean Raphaël Chaponnière *¹

Le textile habillement domine le secteur manufacturier des pays du Sud de la Méditerranée (PSM) dont il assure un pourcentage parfois très important de leurs exportations. Cette situation n'a rien d'exceptionnel car ce secteur a toujours été la première étape de l'industrialisation. Cependant, contrairement aux Nouveaux pays Industriels d'Asie, les PSM n'avaient aucune expérience industrielle significative avant 1945. Cette courte histoire est un handicap pour ces pays bientôt² confrontés à l'aiguïsement de la concurrence asiatique et appelés à ouvrir leurs marchés aux produits européens. Leur production textile va sans doute stagner sinon diminuer dans les années à venir.

Après avoir rappelé les spécificités du textile habillement et survolé son rôle dans l'industrialisation, cette communication analysera la place de ce secteur dans les PSM et sa compétitivité et s'interrogera sur l'après textile qui se prépare dans des conditions très différentes de celle qui prévalait dans les NPI.

LE TEXTILE HABILLEMENT, PREMIERE ETAPE DE L'INDUSTRIALISATION

Le textile a été du Royaume-Uni aux Nouveaux Pays Industriels, une étape incontournable de l'industrialisation. Les innovations qui ont amélioré la filature du coton ont précipité des avancées dans le tissage (Landes, 1962) et ces changements ont contribué à la première Révolution Industrielle. La fabrication du textile a continué de se transformer avec, au 20^{ème} siècle, l'introduction des métiers sans navette, l'automatisation et plus récemment la création de nouveaux produits (gore tex, lycra, tissus « intelligents »). Le rythme des changements dans le textile contraste avec les transformations plus lentes de l'industrie de l'habillement qui, depuis l'introduction de la machine à coudre de Singer en 1852 a très peu évolué : difficile à automatiser, la couture mobilise les trois quarts du temps de fabrication d'un article et l'automation reste circonscrite au convoyage et à la coupe³.

Les fils et tissus fabriqués par l'industrie textile sont vendus à l'industrie de l'habillement dont, réciproquement, le principal input provient du textile. Ces relations

¹ Ingénieur de recherche au CNRS, Centre d'Economie de l'Université de Paris Nord UMR 7115 J-R Chaponnière a été détaché auprès du Ministère de l'Economie et des Finances comme conseiller économique pour la Méditerranée entre 2000 et 2003 : cette communication s'appuie sur les travaux menés en collaboration avec les missions économiques de la région.

² La dernière phase de l'Accord Textile Vêtement doit s'achever en décembre 2004.

³ Cette opération qui exigeait un personnel qualifié a été automatisée et le patron est souvent introduit via email.

étroites justifient la notion de filière textile-habillement. Au sein de cette filière, le textile apparaît comme une activité assez intensive en capital⁴ - caractérisée par des économies d'échelle - alors que l'habillement emploie des techniques simples et efficaces à petite échelle⁵ : au cours des vingt dernières années, les principales innovations y ont concerné l'organisation avec la généralisation des flux tendus (le « circuit court ») en réponse aux exigences de réduction des stocks imposées par la distribution qui domine la filière.

La filière textile-habillement peut être assez facilement segmentée mais, contrairement à l'électronique tout aussi « segmentable », le coût de transport des demi-produits dans le textile-habillement n'est pas une variable totalement négligeable. Le textile peut être éloigné de l'habillement et, au sein de l'une et l'autre activité, les différentes opérations peuvent être réparties ou intégrées. Cette caractéristique favorise l'éclatement spatial selon le niveau des coûts salariaux qui demeurent une variable importante du prix de revient (entre 53% (France) et 28% (Chine) du prix d'une chemise). La fabrication d'un article n'est qu'une étape de la chaîne de valeur car, si l'usine fabrique des produits, les consommateurs achètent des marques. Les dépenses de conception et de distribution font que, selon la qualité de l'article, son prix de vente au détail varie entre trois – produits basiques - et quinze fois – articles de mode - son prix à la sortie de l'usine. Dans ces conditions la place que l'on occupe au sein de la chaîne de valeur - façonnier, sous traitant ou industriel vendant sous sa marque – est déterminante.

Le textile a dominé le paysage industriel occidental de la fin du 18^{ème} et jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle. Il assurait près des trois quarts des exportations de la Grande Bretagne en 1830 et la moitié en 1870. Il a été le premier secteur de l'industrialisation des « tard venus » : les Etats-Unis, l'Allemagne – le textile a été sa première exportation jusqu'en 1900 - et enfin du Japon qui, au début du 20^{ème} siècle, avait supplanté l'Italie et la Chine dans l'industrie de la soie : les produits textiles ont représenté un tiers des exportations japonaises de 1910 à 1950.

⁴ Les principales activités du textile sont la filature, le tissage et l'ennoblissement, cette dernière étape est très importante car la détermination des couleurs (les tendances) exige une proximité des marchés pour anticiper leur évolution.

⁵ On distingue la confection des articles de chaîne et trame (chemises, pantalons, vestes..) à partir de tissus découpés selon des patrons de celles des articles de la maille (tricots, Tshirt, chaussettes, articles de sport ..) directement tricotés à partir de fils. D'une manière générale, la confection d'articles de la maille, plus souples que ceux de chaîne et trame, requiert moins de savoir faire.

Commencé avec le Japon, le « basculement » du textile vers l'Asie s'est accéléré après la Seconde Guerre Mondiale et l'émergence des Nouveaux Pays Industriels (NPI) et de la Chine.

Apparu à la fin des années 1970, le terme de Nouveau Pays Industriel qui suggère une industrialisation récente procède d'une myopie historique car ces pays avaient fait leurs premiers pas dans l'industrie au début du 20^{ème} siècle voire avant. C'est ce que l'on constate dans le textile qui, dans les années 1930, assurait près de 30% de la valeur ajoutée industrielle des « NPI ». Les premières usines de filature et tissage datent de la fin du 19^{ème} siècle en Chine – les industriels de Shanghai ont « essaimé » à Hong-Kong puis à Taiwan - et du début du 20^{ème} siècle en Corée. Cette industrie a été dynamisée par la colonisation japonaise qui a organisé une division internationale du travail dans l'Empire : le textile était la première exportation industrielle de Corée et de Taiwan dans les années 30 et ces pays n'ont retrouvé qu'au début de la décennie 1970 le taux d'exportation de l'époque.

La percée des NPI sur le marché mondial a débuté dans les années 1950 après dix années de substitution aux importations au cours desquelles leur industrie s'est modernisée. Cette percée ne s'est pas faite dans le textile mais dans l'habillement. Le différentiel de salaire vis à vis du Japon n'ayant pas suffi à assurer la compétitivité de leurs exportations, ces pays ont offert des subventions déguisées à leurs exportateurs pour surmonter la concurrence japonaise sur le marché américain (Amsden, 2001). Le succès de leurs exportations d'habillement sur la base de tissus importés, a élargi les débouchés de leur industrie textile. Cette dernière ayant réussi à fabriquer des tissus répondant aux exigences des exportateurs de l'habillement, est devenue à son tour exportatrice. Le solde commercial de la filière s'est élargi. Ce processus de « remontée de la filière » décrit par le Cepii (1978), s'est prolongé jusqu'à l'industrie des fibres synthétiques devenue à son tour exportatrice.

Le textile habillement a été dans les NPI comme au Japon une première étape de l'industrialisation. Selon Hemmi (1975) l'industrie de la soie a servi d'école de formation pour l'industrialisation du Japon et, selon Amsden (2001) les pays qui ont construit une industrie textile performante ont également développé une industrie sidérurgique. Toutefois cette transition n'a rien d'automatique (infra).

LES PAYS DU SUD DE LA MÉDITERRANÉE, ACTEURS MINEURS DU TH

A l'exception de la Turquie et, dans une moindre mesure, de l'Égypte, les pays du Sud de la Méditerranée n'avaient aucune expérience industrielle significative avant la seconde guerre mondiale. Alors que la colonisation japonaise a été industrialisante, le pacte colonial

imposé par les nations européennes a été un obstacle à l'industrialisation des PSM qui ont fait leur premier pas dans le textile plus d'un demi siècle après les « NPI » ; cette différence de comportement a continué après la seconde guerre mondiale : le Japon a exporté son capital tandis que l'Europe a favorisé l'immigration.

Une industrie récente

Un artisanat de la soie a prospéré à Bursa l'une des dernières étapes de la Route de la Soie. Au 19^{ème} siècle, le Premier Ministre britannique Disraëli avait condamné le libéralisme en lui attribuant la disparition de l'industrie textile ottomane florissante – une appréciation sans doute plus polémique que fondée - après la signature d'un traité de libre échange avec l'Empire en 1852. Alors qu'à la même époque, les Etats-Unis construisaient leur industrie textile à l'abri de protection tarifaire (Rosenbloom,2002), la concurrence internationale freinait la modernisation de l'industrie ottomane - la première usine de tissage a été construite par un « levantin » dans la région d'Izmir en 1890 - et selon Pamuk (1986) les importations assuraient les trois quarts de la consommation apparente de tissu au début du 20^{ème} siècle d'un Empire qui était le troisième débouché du textile britannique. Le redémarrage de l'industrie turque dans les années 1950, dans un contexte de substitution aux importations, a coïncidé avec le boom des cours du coton qui a fait la fortune des entrepreneurs de la région d'Adana.

En Egypte, les premières usines de filature tissage datent du début du 19^{ème} siècle – l'Egypte se situait alors à la 9^{ème} place mondiale en termes de capacité installée - mais cette industrie qui n'était sans doute pas très compétitive (Owen 1993) n'a pas résisté à l'ouverture commerciale de 1838 (Bairoch 1997) ; une seconde tentative d'industrialisation a avorté à la fin du siècle⁶.

A la même époque, le Maghreb était la chasse gardée de l'industrie française. En Algérie, le lancement d'une entreprise de tissage à l'initiative d'un gouverneur en 1947 a tourné court ; pareille initiative était difficilement concevable en Tunisie présentée comme surindustrialisée en 1955 (P. Judet 2003). Les premières entreprises industrielles du textile datent du lendemain des indépendances⁷. Ces industries ont été construites dans une optique de substitution aux importations. La Tunisie a été le premier PSM à s'orienter vers l'exportation en 1972 et la Turquie s'est engagée sur la même voie au début de la décennie 1980 (réformes d'Ozal).

⁶ Les industriels de Manchester ont obtenu des autorités égyptiennes qu'elles imposent des taxes sur la production pour faire capoter une entreprise de filature tissage selon Clark (1969) cité dans Amsden (2001).

⁷ En Tunisie, la Sogetex a été créé en 1958 et elle a éclaté en plusieurs filiales après la privatisation de 1977

La place du textile

Les PSM sont des acteurs mineurs de l'industrie mondiale du textile-habillement. Leur production – dont la moitié est assurée par la Turquie- représente la moitié de la production européenne et environ autant que celle de la seule région de Shanghai. Les PSM exportent la moitié de leurs productions et dirigent les trois quarts de leurs exportations vers l'UE.

Place du Textile habillement (chiffres 2001)

Milliards d'Euros	Export	Import	Emploi million	% des exp manuf	VA%PIB
UE	40,7*	70,5*	2,1		
<u>PSM</u>	<u>16,8</u>	<u>6,7</u>	<u>3,9</u>		
Turquie	10,3	2,9	2,5	37%	3,0%
Egypte	0,6	0,3	0,6	52%	3,0%
Maroc**	2,4	1	0,2	35%	2,5%
Tunisie	2,8	2	0,3	41%	6,5%
Syrie	0,4	0,3	0,3	55%	
Jordanie	0,3	0,3	Nd	60%	
Chine	49	16	7.8	12%	
Pologne	1.5	2.1	0.4	8%	4.6%

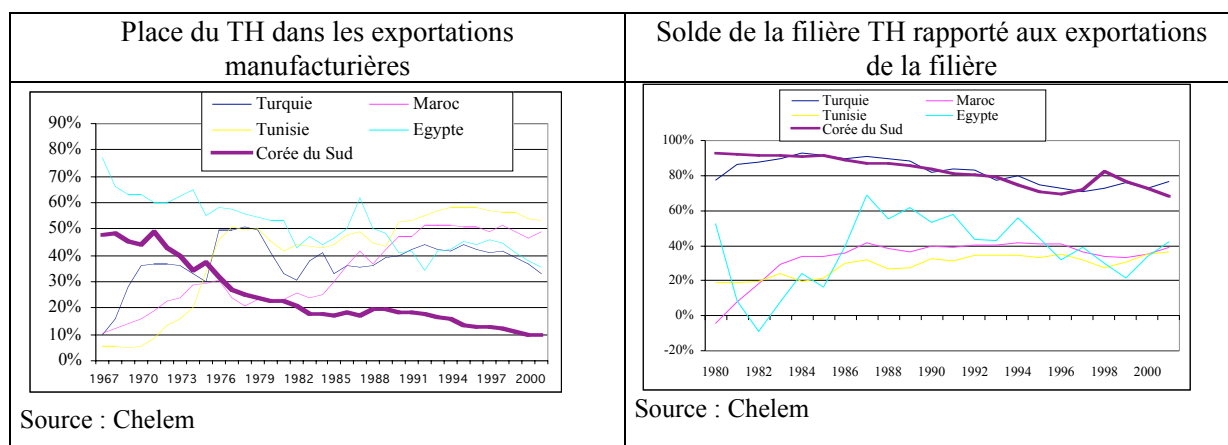
* hors UE ** ce chiffre ne tient pas compte des importations réalisées en perfectionnement passif

Sources : statistiques nationales et Chelem

Le TH est le premier employeur industriel en Egypte, au Maroc, en Tunisie et en Turquie. Les emplois sont mal recensés : au Maroc, il y aurait deux fois plus de personnes employées dans les ateliers « informels » (Belghazi, 2002). La place du TH dans les exportations manufacturières d'Egypte, de Syrie, du Liban, du Maroc, de Tunisie et de Turquie est proche du pourcentage qui caractérisait la Corée (45%) dans les années 1960.

Les PSM exportent essentiellement des articles d'habillement confectionnés à partir de tissus importés car les tissus locaux ne répondent pas aux exigences de qualité et de prix des donneurs d'ordres. A l'exception de la Turquie, ces pays n'ont pas réussi à « remonter la filière » et le solde commercial du textile-habillement est assez inférieur à ce qu'il était dans les NPI. Pourquoi ? D'une part, les NPI avaient accumulé plus de cinquante années d'expérience industrielle dans l'amont de la filière et les industriels du textile ont pu répondre à la demande des industriels de l'habillement. D'autre part, lorsque les NPI se sont engagés dans l'exportation, la demande était moins exigeante (coloris, qualité des tissus). Cette plus grande uniformité a probablement favorisé la substitution des tissus importés par des tissus fabriqués localement. Enfin, les exportations des PSM relèvent le plus souvent de la sous-

traitance organisée dans le cadre réglementaire du « perfectionnement passif » par les industriels et la grande distribution.



La Turquie, la Tunisie et le Maroc sont les principaux exportateurs d'articles d'habillement de la région. L'analyse de leurs exportations à partir d'une désagrégation à 6 chiffres (240 postes) fait apparaître un niveau de concentration très élevé : le premier poste représente respectivement 15,8% (Turquie) et 16,6% (Tunisie)⁸ du total ; les 5 premiers 36% en Turquie et en Tunisie au lieu de 15% en Chine ; la part des dix premiers dépasse 50% au Maroc, en Tunisie et en Turquie.

L'ORGANISATION MONDIALE DES ÉCHANGES

Dès les années 1930, la percée japonaise a suscité des mesures de rétorsions commerciales⁹ : l'irruption spectaculaire¹⁰ d'articles « made in HongKong » sur le marché américain dans les années 1950 a suscité la levée de boucliers des milieux industriels du Sud et le candidat Kennedy qui avait besoin de leurs voix s'est engagé à intervenir. Les mesures bilatérales ont été prolongées par des accords multilatéraux concernant le Coton (années 1960) puis l'ensemble des fibres/ L' accord Multifibre intégré comme régime dérogatoire au GATT (1973) a imposé des quotas sur les quantités exportés aux pays du Sud.

Depuis ces restrictions et les accords commerciaux préférentiels (ALENA, initiative pour les Caraïbes, ouverture européenne aux exportations des pays du Sud Méditerranéen et des PECO) ont stabilisé la place de l'Asie dans les exportations mondiales et favorisé une régionalisation des échanges. Très marquée sur le continent nord américain – les Caraïbes et

⁸ Il s'agit de Thsirt pour lesquels les Turcs ont 29% du marché devant le Bangladesh 16% et de pantalons d'enfant avec 16% pour les Tunisiens devant le Maroc avec 13%

⁹ Les Etats Unis ont pris de mesures contre la concurrence japonaise aux Philippines qui était alors leur colonie

¹⁰ La part des importations en provenance de Hong Kong passant de 0,5% en 1956 à 35% en 1961.

le Mexique ont supplanté la Chine parmi les fournisseurs des Etats-Unis - cette régionalisation des achats joue moins dans le cas de l'Union Européenne où l'Asie assure 45% des importations d'habillement. Cette organisation des échanges explique la faible concentration des fournisseurs : les 20 premiers assurent 80% des importations aux Etats Unis et dans l'UE. En revanche, la Chine est à l'origine de 80% des importations du Japon et de 60% des importations, deux marchés ouverts que ne protège aucun quota .

Les précédents canadien et japonais témoignent des bouleversements qu' est susceptible de provoquer le démantèlement des quotas en 2005.

Après avoir été prorogé à deux trois reprises, l'AMF a été remplacé en 1995 par l'Accord Textile Vêtement (ATV) qui fixe les conditions de la réintégration du textile dans les règles de non discrimination du GATT. Les deux premières phases de l'ATV sont achevées et la Chine en a bénéficié rétroactivement depuis son adhésion à l'OMC. En décembre 2004, les pays signataires de l'ATV procéderont à la dernière phase de la libéralisation. Toutefois la rupture des négociations de l'OMC à Cancun (juillet 2003) et les élections présidentielles américaines (novembre 2004) pourraient créer de nouveaux obstacles : la mise en place de barrières tarifaires par les Etats Unis contre les importations chinoises pourrait provoquer leur redéploiement vers l'UE au détriment des PSM

Lorsqu'elle sera achevée, cette libéralisation dynamisera les échanges de produits textile. Le commerce mondial de Textile Habillement (intra UE compris) se situe au troisième rang après l'électronique et l'automobile. Il a porté sur 147 milliards de dollars pour les fils et tissus et 195 milliards pour l'habillement en 2001. Après avoir augmenté rapidement dans les années 70 et 80, il a ralenti puis stagné et s'est contracté en 2001 et probablement en 2002.

LA COMPETITIVITÉ DES PSM

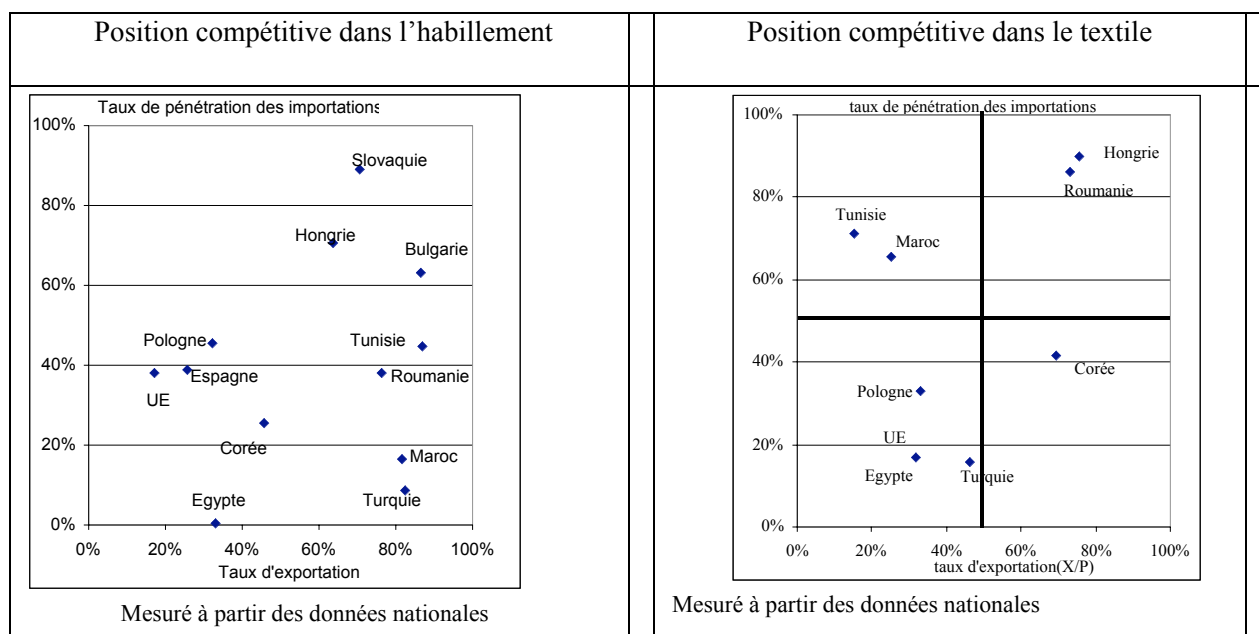
Les graphiques ci dessous situent la Bulgarie, la Corée, l'Egypte, l'Espagne, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie, la Tunisie, la Turquie et l'UE en fonction de leur taux d'exportation (E/P) - critère « offensif » - et de la place des importations dans la consommation apparente (I/P+I-E), un critère « défensif ».

A l'exception de l'Egypte et de la Pologne, le secteur de l'habillement exporte 50% de sa production mais à l'exception de la Turquie, les marchés sont très protégés. Le taux de pénétration des importations, très faible au Maroc et en Egypte¹¹, est plus élevé dans les Peco

¹¹ La concurrence étrangère est le fait d'articles de seconde main. Les statistiques ignorent les importations de frippes, qui achetés par les ménages les plus modestes sont assez importants en Egypte et au Maroc, deux pays très fermés aux importations.

et en Tunisie qui a commencé à ouvrir son marché. La faiblesse de ce taux en Turquie qui a signé un traité d'Union Douanière avec l'UE et respecte le tarif extérieur commun témoigne de la compétitivité de l'industrie turque.

La situation est différente sur le marché des fils et tissus. Les taux d'exportation sont faibles et, par contre le taux de pénétration des importations est très élevés car les exportations d'articles d'habillement utilisent des tissus importés au Maroc et en Tunisie¹². La Turquie qui dispose d'une industrie textile performante et l'Egypte qui est à l'écart de la sous-traitance internationale font exceptions.



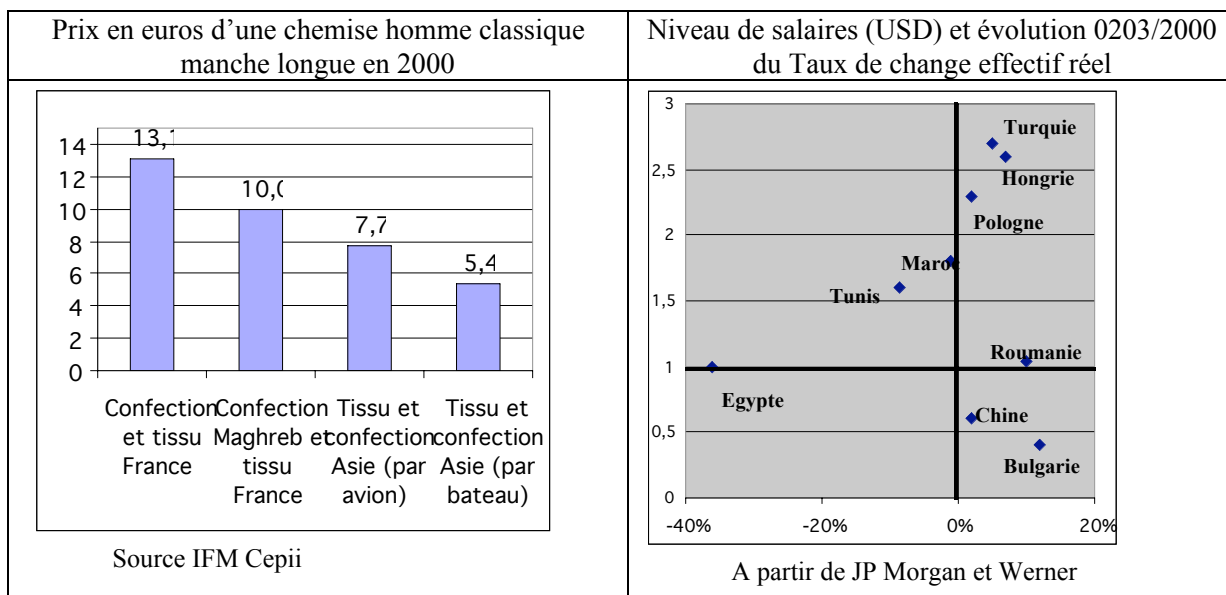
Les coûts salariaux et les taux de change sont les principaux déterminants de la compétitivité prix sur le marché européen par les importations d'habillement : entre 1996 et 2001, les exportateurs les plus dynamiques ont été la Roumanie, Myanmar et le Cambodge où les coûts minutes sont parmi les plus bas dans le monde .

Le niveau des salaires dans la PSM est supérieur à la moyenne asiatique (100 Euros par mois) et, à l'exception de la Tunisie, les salaires ont augmenté plus rapidement qu'en Asie depuis 1995. La productivité est pour partie liée à la qualification et à la flexibilité de la main d'œuvre. Les PSM où la durée effective moyenne de la scolarité est de 5 ans, souffrent à cet

¹² La maille utilise davantage d'étoffes locales souvent à partir de fils importés.

égard d'un sérieux handicap¹³ et, à l'exception de la Turquie, les marchés du travail y sont partout plus rigides qu'en Asie.

Le graphique ci dessous situe plusieurs pays en fonction du niveau de salaires et de l'évolution du taux de change effectif réel entre 2000 et 2003. Entre 2000 et 2002, la montée du dollar vis à vis de l'Euro avait défavorisé l'Asie qui profite depuis de l'inversion de ce mouvement : la sous évaluation, de plus en plus critiquée, du yuan contribue à la compétitivité des exportations chinoises. Depuis 2001, le taux de change effectif réel de la livre turque a diminué et le flottement de la livre égyptienne a amélioré la compétitivité des exportations égyptiennes. Dans les années à venir, le choix de la parité des monnaies des Peco vis à vis de l'Euro sera déterminant pour le futur de la compétitivité de leurs exportations d'habillement.



L'accès au marché européen a été le premier avantage des PSM. Toutefois ces pays n'ont pas capitalisé sur cet atout pour pénétrer d'autres marchés : alors que les pays asiatiques se sont redéployés du marché américain vers le marché européen, la part de marché des PSM aux Etats-Unis (et au Japon) est insignifiante. L'accès au marché européen est un avantage qui s'est banalisé car, l'UE s'est ouvert à d'autres fournisseurs (Peco, Bangladesh, Sri Lanka etc..).

Les PSM – comme les Peco - bénéficient de leur proximité géographique qui leur permet de répondre rapidement à la demande¹⁴ en s'adaptant aux exigences du « circuit

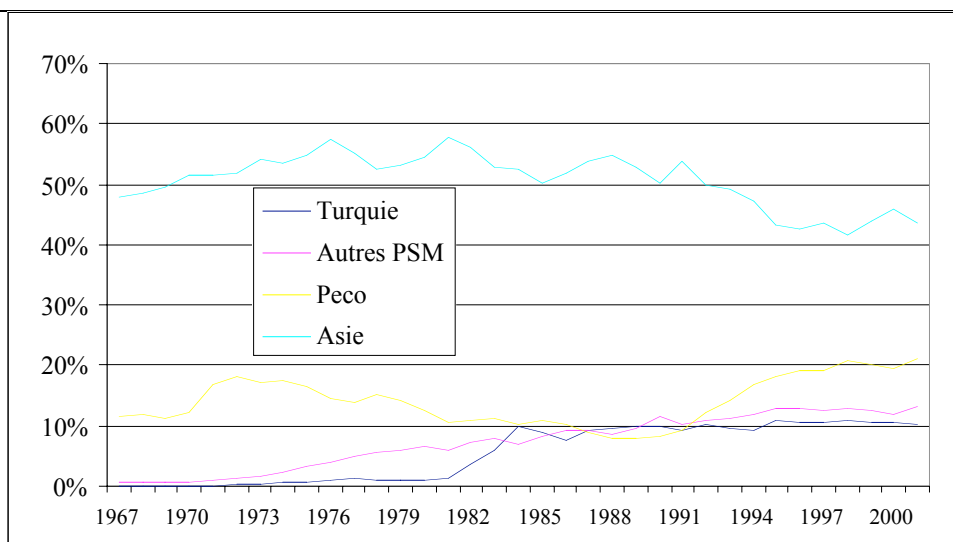
¹³ La réforme de la formation professionnelle a été lancée en Tunisie sur financement de l'Agence Française de Développement ; au Maroc, l'association professionnelle a lancé un programme de lutte contre l'analphabétisme.

¹⁴ Les délais de réponse compris entre 1 (opération de réassort) et 3 semaines (première commande)

court ». La proximité géographique est une notion relative du point de vue économique car si le coût du fret aérien varie avec la distance il est également fonction de la fréquence des vols, de la taille des porteurs et de la stratégie des compagnies aériennes. Les exportations chinoises d'articles de moyen de gamme, le segment de marché privilégié par les PSM, peuvent « supporter » le surcoût du transport aérien¹⁵.

Dans les PSM comme partout ailleurs, le TH est le fait de PMI. Aucune entreprise tunisienne ou marocaine du textile n'apparaît parmi les 300 plus grandes entreprises mondiales de TH où l'on recense 64 entreprises asiatiques, 19 de Turquie, 2 d'Egypte, 2 d'Israël et 1 de Syrie¹⁶.

Turquie, PSM, Asie (dont Chine) et Peco dans les importations européennes (hors UE) d'habillement



Source Chelem

La place de l'Asie dans les importations européennes d'habillement a culminé dans les années 1970 pour diminuer ensuite : cette baisse s'est accompagnée de la montée de la Chine : entre 1980 et 2001, la part des articles chinois dans les importations (extra UE) européennes est passée de 5% à 16%. Depuis le début des années 1990, la part des Peco a

¹⁵ Le fret aérien d'une chemise entre l'Asie et l'Europe revient en moyenne à 1€ ; ce mode de transport reste encore assez peu pratiqué à partir d'Asie : moins de 2% des exportations en Corée, 3% en Indonésie, 5% en Inde et au Bangladesh mais 10% en Chine (et de 30% en cas de pointes) et en Turquie (vers les Etats Unis) et 13% aux Philippines (source : Chaponnière (2003)).

¹⁶ La plus grande entreprise turque du textile est Sahinler fondé par un turc résidant en Allemagne. L'égyptien Oriental weavers créée en 1988 regroupe 17 entreprises (dont une entreprise de distribution aux Etats Unis), domine le marché égyptien du tapis et exporte près de la moitié de sa production. L'entreprise israélienne Delta est présente en Turquie, en Jordanie et en Egypte et elle a racheté des usines en Asie et dans les Caraïbes.

augmenté très rapidement pour se stabiliser depuis 1997 à un niveau proche de celui de l'ensemble des PSM (dont la Turquie).

Que s'est il passé en 2002 ?

La Chine est le premier producteur et exportateur mondial, elle est le premier fournisseur de l'UE. A t'on assisté à une « invasion » d'articles chinois aux lendemains de l'adhésion de la Chine à l'OMC (décembre 2001)? Certains le craignaient de la part d'une industrie particulièrement réactive. Les importations européennes ont stagné en 2002 et on n'a pas assisté à un bouleversement mais à une légère érosion des Peco et des pays méditerranéens (hors Turquie) que ne suffit pas à expliquer la progression chinoise. En effet si la Chine gagne 1,5 point, la Turquie en a gagné 1,9 point car elle a tiré les bénéfices de la forte dévaluation de la LT. La progression chinoise s'est faite au détriment des autres exportateurs asiatiques.

L'évolution des parts de marché mesure la performance d'un pays mais ne renseigne pas sur la concurrence structurelle entre pays. La concurrence diffère selon les deux grandes familles de produits (Maille, chaîne et trame) qui relèvent de métiers différents. Sur chacun d'entre eux, les industriels se spécialisent sur des créneaux qui exigent des savoir faire et des équipements spécifiques. Un exportateur performant de tricot ne se convertit pas aisément en exportateur de Tshirt ou d'articles chaussants. Ces rigidités se traduisent par des spécialisations relatives au niveau des pays et ceux ci ne sont donc pas toujours concurrents sur les mêmes créneaux. Qui est le principal concurrent du Maroc? Quel est le pays qui structurellement a le plus à craindre de la concurrence chinoise ? Pour répondre à ces questions il faut pouvoir évaluer l'écart entre les structures d'exportation de chacun des pays vers l'UE. Pour ce faire, on mesure l'angle que font les vecteurs d'exportation de chacun des pays en calculant son cosinus (indicateur Cos). Cet indicateur qui offre une appréciation synthétique du degré de concurrence, varie entre 0 lorsque les structures d'exportation sont orthogonales – il n'y a pas de concurrence- et 1 lorsqu'elles sont identiques¹⁷.

Le tableau ci-dessous mesure cet indicateur à partir de la répartition des importations d'habillement de l'UE en 240 postes en 2002. Il montre que la structure des exportations tunisiennes vers l'UE est très proche de celle des exportations marocaines. Le Maroc est donc

¹⁷ Pour comparer le degré de correspondance entre les exportations d'articles de l'habillement d'un pays i à celle d'un pays j on considère les vecteurs E_{ik} (k=1,...,n) et E_{jk} , n étant les postes de la nomenclature HS. Le cosinus de l'angle de ces deux vecteurs est

$$Cos_{ij} = \frac{\sum_k E_{ik} * E_{jk}}{\sqrt{\sum_k E_{ik}^2 * \sum_k E_{jk}^2}}$$

le principal concurrent potentiel de la Tunisie. La comparaison avec la Chine conduit à un Cos de 0,4 dans le cas de la Turquie, de 0,42 pour la Tunisie, de 0,48 pour la Tunisie et de 0,5 dans le cas de la Roumanie. Cela signifie que la structure des exportations chinoises est plus proche de celle des exportations roumaines ou marocaines. On peut en inférer que, toutes choses égales par ailleurs, la Turquie est un peu plus abritée de la concurrence chinoise que la Roumanie ou le Maroc. Ce tableau montre que la concurrence potentielle est très aiguë entre le Maroc et la Pologne : le Maroc pourrait donc souffrir d'un resserrement des liens entre la Pologne et l'UE après l'élargissement (mai 2004).

	Indicateur Coss en 2002				
	Turquie	Roumanie	Tunisie	Maroc	Pologne
Chine	0,41	0,50	0,42	0,48	0,46
Turquie		0,60	0,63	0,79	0,62
Roumanie			0,27	0,26	0,24
Tunisie				0,89	0,85
Maroc					0,91

Mesuré à partir des données de Global Trade en 240 postes

QUEL SERA L'APRES TEXTILE DES PSM ?

Le système des quotas a protégé l'industrie textile américaine et européenne mais il a également figé les situations acquises par les NPI et leurs industries ont ainsi bénéficié d'un assez long sursis.

La libéralisation des échanges démantèlera le système des quotas et fragilisera du même coup les avantages des accords régionaux dont ont bénéficié les PSM¹⁸ et les Peco et de nombreux pays : depuis quelques années on assiste en effet à la multiplication des « vocations textiles » en Asie du Sud et en Afrique où les ateliers d'habillement se multiplient comme des « champignons »¹⁹.

Une simulation menée (Fouquin, 2001) à partir d'un modèle d'équilibre général conclut que l'entrée de la Chine et la libéralisation des échanges auront un impact limité sur les PSM et les Peco. Ses résultats confirment que l'Asie profitera de la nouvelle donne et que les exportations des PSM ne diminueront que de 5% (et l'emploi de 2%). Cette approche apprécie mal les déséquilibres créés par les effets d'agglomération qui sont très perceptibles

¹⁸ C'est le cas en Jordanie où les Qualified Industrial Zones ont attiré des investisseurs asiatiques (souvent sollicités par leurs donneurs d'ordre américains) qui font faire appel à de la main d'œuvre asiatique (30% des effectifs) et sont tenus d'utiliser (30%) des inputs made in Israël.

¹⁹ L'African Growth and Opportunity Act élimine les tarifs et les quotas sur les importations américaines d'articles fabriqués en Afrique à partir de tissus locaux ou américains mais aussi (jusqu'au 30 septembre 2004) avec des tissus importés. Des investisseurs asiatiques ont saisi cette ouverture pour délocaliser en Afrique et les importations en provenance de Madagascar ont été parmi les plus dynamiques depuis 2001.

dans le TH où les ordres d'achat ont tendance à se concentrer dans les zones qui font leurs preuves. Certains estiment que la fin des contingentements provoquera un « déménagement » de l'industrie textile vers la Chine. Sans aller jusque là, on peut s'attendre à ce que la libéralisation amène les entreprises à optimiser leurs achats en se fournissant davantage en Asie et en réduisant leur demande aux pays proches. Sans abandonner totalement les PSM et les Peco, les donneurs d'ordre européens pourraient modifier leur clé de répartition de 40% (Asie) - 60% (Peco PSLM) à 70% - 30% . Pareille modification signifierait une division par deux des commandes adressées aux Peco et PSM. Les réponses aux enquêtes menées auprès des distributeurs (IFM, 2000) montrent qu'ils donnent la préférence aux opérations de co traitance et don aux pays disposant d'une industrie diversifiée. Pour les PSM, la réponse à ce défi consiste à « remonter la filière » en investissant dans la filature, le tissage et l'ennoblissement²⁰. Une autre réponse consiste à « débarrasser » le donneur d'ordre (souvent un distributeur) des activités qui ne font pas partie de son métier comme la gestion de l'approvisionnement.²¹

	Tarif douanier TH (moyenne)
Algérie	26%
Egypte	36%
Israël	5%
Jordanie	16%
Liban	3%
Maroc	45%
Syrie	41%
Tunisie	35%
Turquie	9%
Source OMC 2003	

L'ouverture des marchés intérieurs constitue le second défi auquel seront confrontés les PSM. L'accord de partenariat prévoit en effet la diminution des tarifs douaniers et l'échéancier retenu (la baisse des droits sur les biens intermédiaires précédant celle sur les produits finis) a comme conséquence une hausse (transitoire) du taux effectif de protection des industries d'habillement. Ces industries sont très protégées mais leur protection tarifaire reste inférieure à celle dont bénéficiaient les NPI dans les années 1960²². Premier signataire, la Tunisie a commencé à mettre en œuvre en 2003 l'ouverture du marché de l'habillement, une mesure qui provoque la fermeture des entreprises les moins performantes.

Cette ouverture qui pourrait s'accompagner d'une érosion de la position de ces pays sur le marché européen est, en ce sens, plus précoce que celle qu'ont connu les NPI. Ces pays ont attendu le début des années 1990 pour entr'ouvrir leurs marchés aux importations : ils avaient atteint un niveau d'industrialisation bien plus élevé que les PSM aujourd'hui. Jusqu'à

²⁰ L'entrée d'investissements directs étrangers peut accélérer ce mouvement et l'obstacle que constitue l'étroitesse des marchés peut être contourné si cette remontée est conçue au niveau de l'ensemble pan euromed qui constitue un débouché important de l'industrie textile européenne. La mise en œuvre de cette stratégie passe par la libéralisation des échanges entre les PSM et les Peco pour créer un marché plus fluide qu'il s'agisse de normes, de règles d'origine ou de coût de transport.

²¹ Passer du rôle de sous-traitant à celui de co traitant exige des moyens financiers car, à production égale, l'augmentation des besoins en fond de roulement (le façonnier ne finance pas ses stocks) multiplie par trois les coûts..

²² A Taiwan le tarif douanier réel sur les importations de tissu était de 60% (cité dans Amsden 2001)

la fin de la guerre froide, les NPI avaient profité du « benign neglect » des Etats-Unis vis à vis du protectionnisme de leurs alliés militaires.

En dehors de la Turquie, les PSM sont assez peu préparés aux défis qu'ils devront affronter. Compte tenu de ces perspectives, il est probable que le TH perdra de son importance dans les années à venir. Quelles sont les alternatives ? Menée à partir de Chelem, l'analyse des avantages comparatifs révélés dans l'industrie manufacturière²³ fait apparaître pour 2001 - hors habillement - trois postes pour la Tunisie (fournitures électriques, cuir et tapis), trois pour le Maroc (composants électroniques, cuir et produits raffinés), 4 pour l'Egypte (produits raffinés, fils, métallurgie et tapis), 1 pour l'Algérie (produits raffinés), 13 pour la Turquie. La même évaluation faite pour la Corée de 1967, fait apparaître seulement 3 postes. Mais la différence entre la situation de la Corée de 1967 et des PSM de 2001, est que, sur tous les postes où ils disposent d'un avantage comparatif, les PSM sont en concurrence avec la Chine.

A plus long terme, le développement des PSM passe par leur engagement dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée. Ces pays abordent l'« après textile » dans des conditions différentes de celles qui ont prévalu dans les NPI ou dans les Peco. En effet, outre le fait que le niveau de formation de la main d'œuvre est moins élevé, le contexte de l'industrialisation s'est transformé :

- Les NPI d'Asie se sont préparés à l'après textile dès la fin des années 1960, bien avant qu'ils ne perdent leur avantage comparatif dans le textile habillement. A l'époque, ces pays justifiaient leurs investissements dans l'industrie lourde en évoquant la concurrence chinoise qui ne s'est concrétisée que quinze années plus tard. Entre temps, ils ont accéléré leur transition en menant une politique industrielle²⁴ qui a combiné protection et promotion des exportations et réservé les bénéfices de la protection aux entreprises qui faisaient leurs preuves sur les marchés étrangers. L'Etat a non seulement ciblé les secteurs (voire les produits) - en fonction de la dynamique du marché mondial et des succès du Japon – mais il a également choisi les entreprises en favorisant non pas un mais plusieurs « champions » nationaux. Les NPI ont bénéficié d'un contexte institutionnel (un Etat « pro » du développement selon l'expression de C. Sautter) et international (« benign neglect » américain) très différent de celui qui prévaut depuis dix ans.

²³ On a considéré les produits pour lesquels l'avantage est supérieur à 1 point de PIB

²⁴ On peut lire à ce sujet Amsden (1989, 2001), Luedde Neurath (1986), Wade (1990), Storper (1998)

- Dans les années à venir, les Peco vont probablement perdre leur part de marché mais l'après textile se prépare dans d'autres conditions. Depuis la chute du socialisme, l'Etat s'est désengagé de l'industrie et les entreprises étrangères ont joué un rôle moteur dans la transition industrielle. L'afflux des investissements directs étrangers qui consistent pour partie en rachats d'entreprises industrielles a parfois permis de renouer avec la situation d'avant la période socialiste²⁵.

La situation des PSM est différente. Ils souffrent d'un déficit de gouvernance²⁶ publique (Banque Mondiale, 2003) et l'Etat qui se désengage de la politique industrielle ne jouera pas un rôle analogue à celui qu'il a assumé dans l'industrialisation des NPI. Les politiques de promotion des investissements directs étrangers qui cherchent à combler le vide créé par l'absence de politique industrielle donnent peu de résultats car jusqu'à présent les PSM ont peu attiré les IDE. Les incertitudes soulevées par l'après textile sont d'autant plus préoccupantes que ces pays vont devoir absorber l'arrivée de générations d'actifs très nombreuses au cours des dix années à venir.

²⁵ Les investissements directs étrangers étaient très présents dans plusieurs pays d'Europe Centrale pendant l'entre deux guerres.

²⁶ On est en droit de s'interroger sur la qualité de cette gouvernance dans les NPI des années 1970

BIBLIOGRAPHIE

- Amsden A. (1989) **Asia's next giant : South Korea and late industrialization**, Oxford University press
- Amsden Alice H (2001) : **The rise of “the Rest”, challenge to the west from late industrializing countries** Oxford University Press
- Bairoch (1997) : **Victoires et déboires, histoire économique et sociale du monde du 16ème siècle à nos jours** Folio Gallimard
- Banque Mondiale (2003) : **Better Governance for Development in the Middle East and North Africa** Washington
- Belghazi (2002) : Impacts des Politiques Commerciales sur l'Emploi dans le Secteur Marocain de l'Habillement MDF 4 Banque Mondiale Amman
- Cepii (1978) : **Les économies industrialisées face à la concurrence du textile, le cas de la filière textile** Document de travail
- Chaponnière J (2003) : **Le textile habillement des pays méditerranéens et d'Europe Centrale : l'enjeu de la compétitivité** Dree Dossier
- Clark E (1969) : **The emergence of textile manufacturing entrepreneurs in Turkey (1804 – 1968)** Thèse Princeton
- Fouquin (M), Morand (P) (2001): **Mondialisation et régionalisation, le cas du textile habillement** Document de travail du Cepii
- IFM /CTCOE (1999): **Nouvelles pratiques d'achat de la distribution et conséquences pour les entreprises textiles françaises**
- Hemmi (1975) : “Primary product exports and economic development :the case of silk” dans Okhawa **Agriculture and economic development : the Japanese Experience** Princeton University Press
- Judet P (2003) : **Le développement en question** Fondation Altran
- Luedde Neurath 1986 **Import controls and export-oriented development A reassessment of the South Korean case**, Westview special studies on East Asia
- OMC (2003) : **Rapport sur le commerce mondial** Genève
- Owen R (1993) : **The Middle East and western development 1800 – 1914** Tauris
- Pamuk (1986) : The decline and resistance of ottoman cotton textiles (1820 – 1913) Exploration in economic history 23
- Rosenbloom J (2002) : **Path dependence and the origins of cotton textile** NBER working papers
- Wade R. (1990) : **Governing the market** Princeton University Press